

## Nos sélections 2019



### Les sélections des Formations par la voie de l'apprentissage

Il y a 2 formes d'admissions :

- Avoir passé la sélection de droit commun dans l'une des UFA du CFA et être admissible avec un minimum de 10/20 à l'écrit et 10/20 à l'oral, et rechercher un employeur (pour les diplômés de niveau IV et V) **OU** admission via Parcoursup pour les diplômés de niveau II.

#### **OU**

- S'inscrire et passer la sélection spécifique à l'apprentissage en ayant en amont, trouvé un employeur.

**Vous trouverez ci-dessous les dates de sélection pour 2019. Merci de nous contacter pour plus de précisions sur les dates, d'autres dates pouvant être fixées à la demande des employeurs jusqu'à mi-décembre.**

- Mardi 25 juin 2019
- Jeudi 19 septembre 2019
- Jeudi 17 octobre 2019

**Nous vous précisons que pour les CESF, une seule date de sélection est proposée le**

- Mardi 21 mai 2019